



CCAS

DEMANDE D'AIDE AUX VACANCES D'ETE ENFANTS ET ADOLESCENTS



Afin de favoriser l'accès aux loisirs des enfants et adolescents de la commune pendant les vacances d'été, une carte nominative* de 10 entrées à la piscine municipale pourra être attribuée, par le CCAS, aux enfants/adolescents** des familles cigaloises éligibles***.

** la carte sera à présenter à l'entrée de la piscine ; l'accès à la piscine sera refusé en cas d'oubli de la carte; en cas de perte ou de vol, la carte ne sera pas réattribuée.*

*** à concurrence de 100 enfants/ados.*

****critères d'éligibilité : résider à Saint Hippolyte du Fort, enfants/ados âgés de 3 à 16 ans, Quotient Familial \leq 750 €.*

1. Le Parent (Responsable légal) complète et signe ce document, et le remet au CCAS accompagné des copies des justificatifs demandés. **Date limite de dépôt des dossiers : 20 juin 2024.**
2. Le CCAS, après instruction de la demande en Commission le 21 juin 2024, informe le Parent de sa décision par téléphone ou courrier électronique.
3. Si acceptation de la demande, la/les carte(s) ser(a)ont remise(s) par le CCAS au Parent*, pour chacun des enfants/ados du foyer, à partir du **28 juin 2024.**
* sur présentation d'un papier d'identité

Justificatifs à fournir

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Attestation CAF/MSA du mois de la demande et dernier avis d'imposition/non imposition (du foyer ou de chacun des 2 parents si garde alternée).

A COMPLETER PAR LES PARENTS

PARENT (Responsable légal)

Nom :

Prénom :

Adresse :
Tél :
Email :

ENFANT / ADOLESCENT

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

ENFANT / ADOLESCENT

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

ENFANT / ADOLESCENT

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

ENFANT / ADOLESCENT

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

ENFANT / ADOLESCENT

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

A Saint Hippolyte du Fort, le/...../ 2024
Signature du Parent (Responsable légal)

DECISION DU CCAS

Acceptée :

Refusée :

Observations :
.....
.....

A Saint Hippolyte du Fort, le/...../ 2024
Le CCAS